

École André-Gagnon



Portrait de l'école **PROJET ÉDUCATIF** (2019-2022)

Marie-Claude Tremblay

Table des matières

PRÉAMBULE	3
1. But et définition du projet éducatif	3
2. Encadrements légaux	3
3. Personnes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif.....	4
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif	4
ENVIRONNEMENT EXTERNE.....	5
ENVIRONNEMENT INTERNE.....	7
1. Les élèves et leur réussite.....	7
1.1 Résultats aux épreuves de l'obligatoire 2018-2019.....	7
2. Portrait statistique des effectifs scolaires	8
3. Caractéristiques liées à la réussite.....	9
4. Le personnel scolaire et l'organisation scolaire	9
4.1 Membres du personnel	9
4.2 Services offerts aux élèves qui ont des besoins.....	10
4.3 Pratiques d'encadrement des élèves	10
4.4 Intégration des technologies	10

PRÉAMBULE

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la Commission scolaire.

2. Encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
- La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
- Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
- Les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
- Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
- La périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37) ;

- Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- Assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

3. Personnes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

- Dominique Blackburn (David Simard), parent du Conseil d'établissement
- Cindy Boland, enseignante 1^{er} cycle Montessori
- Annie Gagnon, technicienne en service de garde
- Marie-Claude Tremblay, Direction
- Stéphanie Grandisson, enseignante préscolaire
- Anne Martel, enseignante 2^{ème} cycle Montessori
- Lucy Martel, enseignante en orthopédagogie
- Kevin Michaud, enseignant spécialiste en anglais
- Marie-Eve Querry, secrétaire d'école
- Marie-Josée Simard, éducatrice spécialisée classe adaptation scolaire
- Véronique Tremblay, enseignante 5^{ème} année

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

- Aux membres du personnel pour établir les valeurs à prôner à l'école
- Aux élèves de 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année
- Aux parents
- Aux membres du personnel

ENVIRONNEMENT EXTERNE

L'école André-Gagnon est située en milieu urbain, près des centres commerciaux de la ville de Chicoutimi, secteur sud, et au centre d'un quartier résidentiel. Des aménagements sont disponibles pour permettre aux résidents de pratiquer leurs loisirs : patinoire, parc, panier de basketball, local de ville. Nous retrouvons une autre école primaire avec qui nous partageons les élèves du secteur. Il y a aussi une école secondaire où nous retrouvons les programmes "Excellence et SAÉ".

Les élèves qui fréquentent l'école André-Gagnon sont issus d'un milieu plutôt favorisé. L'indice de milieu socioéconomique (IMSE), correspond à la proportion des mères sous-scolarisées et celle des parents inactifs au niveau de l'emploi. Cet indice pour le secteur est de 3. L'indice du seuil de faible revenu (SFR) est basé sur la proportion des familles qui utilisent plus de 20% du revenu pour la nourriture, le logement et l'habillement. Celui-ci est de 4.

L'école André-Gagnon fait partie de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay. Son territoire s'étend de la municipalité de St-David-de-Falardeau jusqu'à la municipalité de Sagard. La superficie du territoire de la Commission est de 212 KM².

L'école compte 17 classes pour les enseignants dont une classe désignée pour les spécialités en musique et en arts plastiques. L'école compte également un gymnase, une bibliothèque, deux locaux d'orthopédagogie ainsi qu'un service de garde. Un bureau est dédié aux professionnels et aux spécialistes de l'école. Une salle est également disponible pour le personnel. Un local d'apaisement a été aménagé pour répondre aux besoins des élèves ayant des besoins socio-affectif, comportemental ou de tout autre ordre. Les locaux administratifs sont composés d'un secrétariat, d'un bureau de direction et du bureau de la technicienne en service de garde.

Depuis quelques années, afin d'améliorer la sécurité des élèves, des améliorations ont été apportées autour de l'école : aménagement d'un débarcadère pour les autobus, ajout de clôtures pour délimiter la cour de l'école, deux dos d'ânes et des pancartes pour indiquer la vitesse de 30 km/heure autour de l'école. Nous avons aussi ajouté un enseignant dans la cour pour la surveillance étant donné que notre cour est grande.

ENVIRONNEMENT INTERNE

1. Les élèves et leur réussite

1.1 Résultats aux épreuves de l'obligatoire 2019-2020

FRANCAIS	ANNÉE	Épreuve		Sommaire	
		TR	MOY	TR	MOY
	4° année			97.67%	
	6° année			93.75%	

MATHÉMATIQUES	ANNÉE	Épreuve		Sommaire	
		TR	MOY	TR	MOY
	2° année			89.13%	
	4° année			97.67%	
6° année			93.75%		

ANGLAIS	ANNÉE	Épreuve		Sommaire	
		TR	MOY	TR	MOY
	6° année			87.50%	

2. Portrait statistique des effectifs scolaires

2020-2021	Classe adaptation scolaire	Préscolaire 5 ans	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année	TOTAL
Filles	4	32	28	25	25	29	28	17	188
Garçons	4	18	23	19	17	20	17	18	136
Nombre de classes	1	3	3	2	2	2	2	2	17
Nombre de classes-cycles									
Nombre d'élèves par niveau	8	50	51	44	42	49	45	35	324
Nombre d'élèves fréquentant le service de garde	9	43	46	38	34	38	31	15	254

L'école André-Gagnon accueille 325 élèves de la maternelle à la 6^e année de l'éducation primaire. L'école offre un programme régulier ainsi qu'un programme d'enseignement selon la pédagogie Montessori. Nous avons aussi la chance d'avoir le service de la commission scolaire en déficience intellectuelle.

Cette classe regroupe 8 élèves provenant de différents milieux de la CS. Les élèves sont âgés de 5 à 12 ans et présentent une problématique en déficience intellectuelle modérée à sévère.

Le service de garde accueille environ 253 jeunes, dont 144 sont inscrits sur une base régulière et 109 élèves sont inscrits de façon sporadique. Un service de traiteur est également disponible à tous les midis et offre des repas chauds et équilibrés. Le service de garde a son propre local mais il doit utiliser d'autres locaux de l'école en dehors des heures de classe, le midi et en fin de journée. Les élèves de la maternelle ont accès au service le mercredi en après-midi.

3.Caractéristiques liées à la réussite

3.1 Nombre d'élèves ayant un PI (plan d'intervention)	48
3.2 Élèves HDAA	8
3.3 Nombre d'élèves ayant un PSI (plan de service individualisé)	1
3.4 Nombre de situation d'intimidation	7

4.Le personnel scolaire et l'organisation scolaire

4.1 Membres du personnel

Personnel de l'école	Nombre
Direction	1
Secrétaire	1
Enseignants	17
Orthopédagogues	2
Enseignants spécialistes	5
Technicienne en éducation spécialisée	4
Technicienne en service de garde	1
Éducatrices en service de garde	12
Concierge	1.5

Autres ressources : psychologue, psychoéducatrice, orthophonie, infirmière, hygiéniste dentaire, ergothérapeute, bibliothécaire.

4.2 Services offerts aux élèves qui ont des besoins

Pour les élèves en difficultés d'apprentissages, nous pouvons compter sur deux orthopédagogues, 1.5 tâche d'orthopédagogie attribuée par la commission scolaire qui s'occupe des élèves de niveau préscolaire, 1^{er} cycle et 3^e cycle. L'autre, est assumé par l'école avec les allocations dédiées du ministère et s'occupe du 2^e cycle.

Pour ce qui est du volet comportemental, l'approche préventive/positive » est implantée dans l'école. Le but de cette approche est de renforcer l'estime de l'enfant en favorisant des réussites, des victoires, des réalisations et non de retirer des privilèges acquis ou de « punir l'enfant » pour ses comportements inopportuns. C'est une approche qui implique tous les membres du personnel de l'école. Deux éducatrices spécialisées sont mandatées pour piloter cette approche. Elles font en moyenne 25 heures/semaine chacune et elles accompagnent les élèves et les enseignants dans ces changements.

Il est à noter que des heures sont payées par les allocations dédiées du ministère.

4.3 Pratiques d'encadrement des élèves

Code de vie de l'école

Politique « Violence et intimidation »

Médiateurs

Système d'émulation classe

Approche préventive/positive

La Casa

Comité Harmonie

4.4 Intégration des technologies

Tableau numérique interactif

2 Charriots de iPad

iPad dans les classes

Ordinateurs dans tous les locaux de classe

Robots